

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL691

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE 20

A l'alinéa 63, substituer aux mots :

"incluses dans son périmètre",

les mots :

"situées sur son territoire".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.